

— PROJET IP4GROWTH

Tradition, modernité, innovation et petite exploitation agricole :

Enseignements tirés de l'expérience sur le terrain

Graham Dutfield



Fausse dichotomie - « exploitant agricole traditionnel » et « exploitant agricole moderne »

Tous les exploitants agricoles travaillent sur la terre en cultivant des plantes pour gagner leur vie. En général, il s'agit des femmes. Certains ont à leur disposition des ressources naturelles et monétaires abondantes, alors que d'autres n'en ont pas. Ils possèdent des connaissances et compétences que les habitants des zones urbaines n'ont pas et tous doivent bien s'adapter au changement, lequel peut être très perturbateur, extrême et imprévisible. Certains sont autonomes et indépendants, d'autres le sont pas du tout. Les apports techniques et l'expertise de l'extérieur n'aident pas toujours ...



Nous devons éliminer la pensée binaire *et* les *choix* binaires !!

Qui sont les innovateurs ? Pourquoi innover ? Qui devrait en bénéficier ? Trois perspectives différentes

- *Opinion conventionnelle* – innovation *en faveur* des exploitants agricoles
- *Opinion coopérative* – innovation *avec* les exploitants agricoles
- *Petits exploitants agricoles en tant qu'innovateurs et entités de fixation de priorité* – Innovation *par* les exploitants agricoles. (Les objectifs en matière d'innovation pourraient porter sur la sécurité alimentaire, la durabilité, les moyens de subsistance plutôt que sur la croissance économique ou la productivité *proprement dite*.)



L'objectif le plus approprié et le plus réalisable dépend de nombreux facteurs - le contexte joue un rôle important !



Mais la logique des droits de propriété intellectuelle est que l'opinion conventionnelle est considérée comme étant la meilleure en tous lieux et contextes

Pouvons-nous y remédier ?



La modernisation et l'intensification ne sont pas meilleures en soi. Il importe de comprendre d'abord ce que nous cherchons à transformer.

Cela pourrait ne pas être évident ...





GIAHS

Globally Important Agricultural Heritage Systems



Qu'appelle-t-on Systèmes agricoles traditionnels d'importance mondiale ?

Il s'agit de « Systèmes remarquables en matière d'exploitation de terres et de paysages qui sont riches en biodiversité d'importance mondiale résultant de la coadaptation entre une communauté avec son environnement et ses besoins ainsi que de ses aspirations à un développement durable. »



IP4GROWTH



United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

With the support of



World Heritage
Centre

Paysages culturels

Il existe une grande variété de paysages qui sont représentatifs de différentes régions du monde. Les paysages culturels représentent les ouvrages combinés de la nature et de l'homme, ils expriment une longue et intime relation entre les peuples et leur environnement naturel.

À titre d'exemple : Bali, Indonésie





Laut Bali

Selat Lombok

Selat Badung



Scale 1:



Bali

PINAU MENJANGAN
Bali Barat National Park

SEE SOUTH BALI MAP

SEE SINGARAJA MAP

SEE LONIVA BEACH MAP

SEE SOUTH BALI MAP

Paysage culturel de la province de Bali : Système des *Subak* en tant que manifestation de la philosophie du *Tri Hita Karana*

Étalé sur 19 500 hectares, le paysage culturel de Bali comprend cinq rizières en terrasses et des temples d'eau qui illustrent le système des subak, une institution coopérative de gestion de l'eau par des canaux et barrages qui remontent au 9^{ème} siècle.

Le subak reflète le concept philosophique de *Tri Hita Karana* qui vise à une relation harmonieuse entre *les domaines de l'esprit, du monde humain et de la nature*.

Le système des *subak* recouvre des pratiques agricoles démocratiques et égalitaires qui ont permis aux habitants de Bali de devenir les producteurs de riz les plus prolifiques de tout l'archipel, malgré la pression d'une grande densité démographique.

Source : Site Web de la Convention du patrimoine mondial de l'UNESCO

Systeme des temples d'eau de Bali - son rôle dans la riziculture en zone inondée









Défis pratiques

La moitié des fleuves coule seulement pendant la saison des pluies, principalement dans les canaux profonds – cette pratique nécessite un vaste réseau de tunnels, de canaux, d'aqueducs pour le transport vers les plantations

Si les exploitants agricoles font leur semis à la même période, il y aura des pénuries d'eau à certaines périodes de l'année, mais ils souffriront moins de maladies des cultures et d'infestations de nuisibles

Si les exploitants agricoles alternent leur semis, le problème de l'eau sera résolu, mais ils seront plus vulnérables aux maladies et aux infestations de nuisibles



Problèmes de gouvernance

La gestion de l'eau pour une grande surface implique un besoin d'organisation centralisée afin de garantir une répartition équitable.

La prise de décision centralisée tend à être rigide et lente à apporter une réponse aux variabilités locales.

Les communautés faisant cavaliers seuls pourraient adopter des pratiques au détriment des communautés avoisinantes.





— Système des temples d'eau

La gestion de l'eau du point le plus élevé vers le point plus bas est synchronisée par des calendriers (appelés *tika*) élaborés par des groupes d'exploitants agricoles, chacun dans l'un des réseaux de temples d'eau situés dans le lac des montagnes sacrées vers la côte. Les temples sont positionnés en amont de chaque cours d'eau. Cela garantit une distribution équitable et efficace de l'eau et - avec une mise en jachère coordonnée assurant ainsi une meilleure lutte contre les nuisibles

Les calendriers sont très complexes et le système des calendriers détermine les décisions de production de chaque exploitant agricole

Les rituels des eaux bénites des temples favorisent les relations entre les temples et renforcent la solidarité des *subaks* balinais

Le système s'est avéré durable pendant plus de 1 000 ans - en dépit de la fragmentation politique de l'île et du colonialisme



Droit coutumier

La plupart des *subaks* possède des codes juridiques écrits, appelés *awig-awig*, qui détaillent les droits et responsabilités des membres des *subak*. Les *Awig-awig* ou lois et réglementations coutumières traditionnelles, couvrant la gestion des *subak* ainsi que la protection et la conservation traditionnelles des biens culturels sont encadrés par la réglementation numéro 5 de la Province de Bali (2005) Paragraphe 19 qui clarifie le zonage des sites sacrés protégés tels que les temples, sur la base de l'*awig-awig* local.

Source : UNESCO



Modernisation forcée : Perturbation de la Révolution verte survenue à la fin des années 60 et au début des années 80

- Un régime de gestion bureaucratique étatiste a pris le contrôle des temples d'eau
- Les crédits prolongés octroyés aux exploitants agricoles, lesquels sont obligés de se procurer des « paquets technologiques » constitués de semences à haut rendement et à maturation rapide, d'engrais, de pesticides.
- Les exploitants agricoles ont été instruits d'effectuer des semis de manière continue et, ce, immédiatement après chaque récolte.

Résultats :

- Réduction de la durabilité - pénuries d'eau, maladies accrues et d'infestations de nuisibles
- Pollution hors site causée par le ruissellement d'engrais industriels

En 1988, la Banque asiatique de développement a reconnu que la Révolution verte avait inopinément conduit à une baisse de la productivité

Il y a eu un retour au système de gestion du temple d'eau et à l'agriculture biologique

Cette situation a conduit à une amélioration de la productivité



Pas seulement en Indonésie ...



Parque de la Papa



Activités

Renforcement des capacités techniques et formation - création d'industries artisanales de produits naturels

Formation de collectifs économiques : alimentation et gastronomie ; écotourisme et tourisme scientifique ; artisanat ; produits naturels et médicaments

Partage de connaissances et d'idées avec les peuples autochtones du monde entier

Création d'infrastructures pour la gestion, l'enregistrement, l'amélioration et le stockage de semences

Commercialisation des produits fabriqués localement en utilisant un contenu local



Base juridique

1. Reconnaissance juridique du Parque sur la base des statuts
2. Loi générale sur les communautés rurales
2. Accord inter-communautaire *écrit*
3. Principes du droit coutumier :
 - Réciprocité (*Ayninakuy*)
 - Dualité (*Yanantin*)
 - Équilibre (*Rakinakuy*)



L'Article 10(c) (souvent négligé) de la Convention sur la diversité biologique

Chaque Partie contractante devra, dans la mesure du possible et le cas échéant, :

(c) protéger et encourager l'utilisation coutumière des ressources biologiques conformément aux pratiques culturelles traditionnelles compatibles aux exigences de conservation ou d'utilisation durable ;



Principes universels visant à concilier les droits de propriété intellectuelle et les droits des exploitants agricoles

1. Renforcer la coopération entre le secteur de l'élevage formel et les exploitants agricoles, notamment les petits exploitants agricoles qui apportent une contribution substantielle à la sécurité alimentaire et à l'utilisation durable de la biodiversité agricole – y compris les cultures négligées
2. Soutenir l'élevage destiné aux besoins nutritionnels de la population entière sans perturber indûment les traditions existantes et les systèmes agricoles où ceux-ci contribuent au patrimoine bioculturel, à la sécurité alimentaire, à l'utilisation durable de la biodiversité agricole
3. Soutenir le développement des cultures vivrières non alimentaires ou de luxe destinés à la vente sur les marchés nationaux et internationaux qui peuvent générer une richesse qui peut être obtenue aux niveaux local et

4. Encourager la croissance de l'industrie de l'élevage nationale dédiée à la satisfaction des besoins nationaux
5. Encourager les entreprises étrangères à transférer leurs variétés de haute qualité et créer des installations afin de les adapter aux conditions locales
6. Soutenir les droits des petits exploitants agricoles à expérimenter, cultiver, partager et vendre librement les fruits de leurs plantations, y compris les semences - cela pourrait exiger une exemption par rapport aux régimes de protection des variétés végétales
7. Aider les organisations paysannes à identifier des produits de niche de haute valeur, mais de petit volume et utiliser les outils appropriés de commercialisation (marques de commerce, indications géographiques, etc.)
8. Chercher à identifier et à prendre en compte la gestion des ressources locales, les systèmes de gouvernance, ainsi que les règles et pratiques coutumières ...



Remerciements

Littérature :

Site Web de la FAO

J. Stephen Lansing, *Prêtres et programmeurs : Technologies de production d'électricité dans le paysage d'ingénierie de Bali*, Presse de l'Université Princeton

Site Web de la l'UNESCO

Soutien :

Andes & Potato Park (A Argumedo)

Institut international pour l'environnement et le développement (K Swiderska)

Bureau Quaker auprès des Nations Unies

U Suthersanen

Photographies :

IP4GROWTH

